



# RECHERCHE VÉTÉRINAIRE CANINE

## Appel à projets 2021

---

### I - La Fondation VISIO : présentation

Reconnue d'Utilité Publique, La Fondation VISIO vient en aide aux enfants et aux adultes déficients visuels. Elle intervient :

- en **recherche médicale humaine**, pour lutter contre les maladies oculaires graves,
- en **recherche vétérinaire canine**, pour la santé et le bien-être du chien guide et du chien d'assistance,
- en **recherche technologique et numérique**, par le développement de nouvelles solutions d'aide et d'assistance pour l'autonomie et la mobilité des personnes aveugles ou malvoyantes,
- en **l'accessibilité culturelle** dans les domaines du cinéma, des expositions et de la littérature jeunesse.

### II - Le pôle de recherche vétérinaire canine

Travaillant en liaison étroite avec les écoles de chiens guides d'aveugles, la Fondation VISIO a créé, en 2016, un pôle entièrement dédié à la recherche canine.

Ce pôle de recherche vétérinaire lance un appel à projets annuel, afin de sélectionner les meilleures équipes dont les programmes de recherche concernent **la santé et le bien-être des races sélectionnées pour leurs capacités en tant que chien guide d'aveugle ou chien d'assistance**

Les équipes retenues bénéficient d'un soutien financier de la Fondation VISIO pour leur permettre de mener à bien leur recherche.

### III - LES OBJECTIFS du pôle de recherche vétérinaire canine

Les critères de sélection liés à l'élevage des futurs chiens guides d'aveugles sont particulièrement exigeants. La Fondation VISIO a donc déterminé trois objectifs majeurs pour ce pôle de recherche :

- favoriser la production de chiens sains, indemnes d'anomalies et de maladies qui se révéleraient préjudiciables pour que l'animal puisse devenir chien guide/chien d'assistance et assurer cette fonction sans défaillance,
- optimiser le bien-être et le confort du chien guide / chien d'assistance et de son maître,
- faciliter le travail des écoles de chiens guides d'aveugles et l'apprentissage des futurs maîtres de chiens guides/chiens d'assistance.

## IV - APPEL A PROJETS 2021

La Fondation VISIO sélectionnera, cette année 2021, un à trois programmes de recherche clinique, pour une enveloppe globale de 70 000 € (soixante-dix mille euros).

- Le montant financier demandé par projet ne pourra dépasser 30 000 € (trente mille euros).
- Les porteurs de projets ne peuvent déposer qu'un seul dossier par appel à projets.
- Pour pouvoir candidater, **le recrutement de la cohorte doit nécessairement avoir été prévu et validé en amont par le porteur de projet.**

Les dossiers soumis devront nécessairement concerner des maladies et affections au cœur des préoccupations de la Fondation VISIO, de celles des écoles et des maîtres de chiens guides d'aveugles/chiens d'assistance.

Les axes de recherche concernés par cet appel à projets sont :

- les **MALADIES OCULAIRES**,
- les **AFFECTIONS LOCOMOTRICES** et les **MALADIES NEURO-MUSCULAIRES**,
- les **SYNDROMES LIÉS À L'ALIMENTATION**,
- les **SYNDROMES LIÉS AUX TRAITEMENTS PARASITAIRES : impact et conséquences des traitements anti-parasitaires sur la flore intestinale des chiots et des jeunes chiens**,
- les **MALADIES DE LA PEAU**,
- la **REPRODUCTION**,
- la **COPROPHAGIE**.

**Un intérêt particulier sera porté aux programmes de recherche canine dont les avancées pourraient bénéficier à la médecine humaine et/ou ayant de possibles applications en santé humaine.**

**Public concerné :** chercheurs ou vétérinaires travaillant dans un établissement public ou privé français (siège basé en France) et ayant un projet de recherche original.

Les dossiers de candidature peuvent être obtenus en contactant directement la Fondation VISIO par mail : [appelprojetvet2021@fondation-visio.fr](mailto:appelprojetvet2021@fondation-visio.fr)

**La sélection s'effectuera en deux étapes :**

1/ la première étape, de **présélection** :

Seront retenus les projets pertinents, en adéquation avec la vocation de la Fondation VISIO, par évaluation des lettres d'intention des candidats (selon formulaire transmis par la Fondation – rédaction en français).

Les lettres d'intention doivent parvenir à la Fondation VISIO au plus tard le **lundi 6 septembre 2021 à 14h00**, en version électronique à : [appelprojetvet2021@fondation-visio.fr](mailto:appelprojetvet2021@fondation-visio.fr)

2/ la seconde étape, de **sélection finale**.

Les candidats présélectionnés sur lettres d'intention pourront soumettre leur dossier scientifique complet accompagné d'une fiche de présentation vulgarisée de leur programme à partir des formulaires transmis par la Fondation (rédaction en français).

Ces documents devront parvenir à la Fondation VISIO au plus tard le **mercredi 22 octobre 2021 à 14h00**, en version électronique à : [appelprojetvet2021@fondation-visio.fr](mailto:appelprojetvet2021@fondation-visio.fr)

Les résultats de l'appel à projets seront connus en janvier 2022. La convention de soutien financier pourra être établie après transmission par le porteur du projet (ou le promoteur) de l'ensemble des autorisations administratives et sanitaires nécessaires : courrier d'engagement du promoteur du Programme, assurance couvrant le Programme, avis de l'ANMV, avis de l'ANSM, récépissé de déclaration CNIL...

## V - CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Programme de recherche vétérinaire en adéquation avec les thématiques de recherche définies par la Fondation VISIO.
- Projet mené par un ou plusieurs chercheurs ou vétérinaires travaillant dans des laboratoires, unités ou institutions de recherche, écoles nationales vétérinaires, centres hospitaliers et de vétérinaires spécialistes, cliniques et cabinets vétérinaires, avec un siège localisé en France.
- Expertise prouvée du(des) porteur(s) de projet dans le domaine de recherche concerné par le Programme (recherches antérieures, publications...).
- Programme de recherche vétérinaire original et innovant dédié au bien-être et à la santé des races où sont/seront recrutés les chiens guides ou chiens d'assistance.
- Environnement scientifique du(des) porteur(s) de projet et promoteur représenté par une personne morale française (établissement public ou privé).
- Recherche ne faisant appel ni à des méthodes exploratoires invasives, ni à l'expérimentation animale.
- Pertinence du modèle choisi, qualité de la question scientifique et du protocole de recherche.
- Cohérence entre le dimensionnement du programme et les moyens financiers et humains associés.
- Financement sollicité conforme à l'enveloppe budgétaire définie par la Fondation.
- Perspectives de valorisation.

La priorité sera donnée aux programmes qui apportent une solution concrète, si possible à court et moyen terme, aux besoins exprimés par la Fondation VISIO.

**Le soutien financier de la Fondation VISIO ne pourra être affecté au seul financement d'un poste et il ne peut concerner l'achat d'un matériel destiné à équiper l'établissement promoteur du projet.**

## VI - CRITÈRES D'EXCLUSION

- Qualité insuffisante de la question scientifique ou du protocole.
- Equipe non expérimentée.
- Programme porté par une personne physique.
- Thématiques de recherche éloignées des domaines définis par la Fondation et/ou ne concernant pas particulièrement les chiens guides d'aveugles/chiens d'assistance.
- Recrutement de la cohorte non entériné par la Fondation VISIO
- Lettre d'intention et/ou dossier incomplet.
- Redondance des projets et/ou des équipes candidates.
- Inadéquation de la demande financière avec la réalisation du Programme et des cofinancements éventuels.
- Demande de financement de poste et/ou d'achat de matériel.
- Non-respect des modalités pratiques de soumission (voir paragraphe ci-dessous) et des dates de soumission.

## VII - MODALITÉS PRATIQUES DE SOUMISSION

Chaque fichier (avec les pièces jointes) envoyé à la Fondation VISIO devra impérativement être libellé de la façon suivante :

- le **nom** du porteur de Projet,
- la **date** de dernière modification (jour/mois/année)
- et le nom du fichier concerné (ex. lettredintention, CV...)
- la mention APVET2021

**votrenom\_JJMMAAAA\_Nomdudocument\_APVET2021**

**- Etape 1 – Exemple :**

DURAND Michel\_06092021\_lettredintention\_APVET2021

**- Pour les candidats présélectionnés pour l'étape 2 - Exemple :**

DURAND Michel\_22102021\_dossiercomplet\_APVET2021

Les documents doivent être dans un format de traitement de texte : RTF ou DOC.

Si vous devez joindre des documents dont l'original n'est pas électronique (autorisations officielles, devis...), utilisez une version numérisée au format JPG, TIFF ou PDF et libellez votre pièce : **votrenom\_JJMMAAAA\_nomdudocument\_APVET2021**